

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
MAIRIE DE RATENELLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et le VINGT QUATRE du mois de Juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en Mairie de RATENELLE, sous la présidence de Sébastien FIERIMONTE, Maire.

Membres présents : M. BERNOUX Denis, Mme BUCHAILLARD Sylvie, Mme CHANEL Céline, Mme FARRIS Sandrine, Mme DALOZ Erika, M. FIERIMONTE Sébastien, M. DAVID Frédéric, M. LACOSTE Patrick, M. BOULY Laurent, M. LAUBLANC Jean-Jacques

Membre excusé ou absent : M. MOREAU Sébastien (pouvoir BOULY Laurent).

Secrétaire de Séance : M. BERNOUX Denis
Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Le résultat des élections de la communauté de communes Terres de Bresse sera annoncé par un affichage réglementaire.

Monsieur le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Location du logement de l'ancienne Poste.

1. Budget Primitif 2020

Présentation du budget primitif 2020 au conseil municipal élaboré en commission finances du Lundi 20 juillet 2020 à la demande du conseil :

Ajout en investissement : Acquisition du tondeuse auto portée et Elagage des peupliers.

Le conseil vote le budget primitif 2020 à l'unanimité

2. Vote des Taxes :

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2020 à savoir :

Taxe d'habitation	16.05%
Taxe foncière (Bâti)	11.43%
Taxe foncière (non Bâti)	45.85%

3. Montants des subventions aux associations :

La commission « associations » présidé par Sébastien MOREAU devra établir la liste des associations en activités sur notre commune, organiser une rencontre avec celles-ci afin de connaître leurs besoins et d'étudier en conseil en conseil municipal la répartition des subventions.

Le conseil approuve à l'unanimité

4. Redevance occupation du domaine public GAZ

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux RODP fixé par décret, de conserver les mêmes mesures établies sur la délibération n°2015.021 du 17 septembre 2015 Redevance RODP GAZ.

5. Contrat jeune

Le maire propose l'établissement d'un contrat jeune afin de réaliser des missions simples d'entretien et le transport mini bus pendant les congés de Madame LAMOTTE. Une partie du conseil ne souhaite pas la création de ce poste. Le maire demande de proposer rapidement d'autres solutions pour réaliser ces tâches. Demande de devis pour entretien

6. Permanences du Maire et des adjoints

Lundi journée entière : Sébastien FIERIMONTE

Jeudi après-midi 14h-17h : Laurent BOULY

1^{er} samedi du mois 9h-12h : Céline CHANEL

7. Travaux voirie communauté de communes terres de Bresse

Réfection de chaussée enduit Mardi 28 juillet, sortie Route de Pont Seille

8. Location de l'ancienne Poste :

Pour donner suite à l'annulation de Mme DUMONTET, Le conseil Municipal décide de renouveler l'appel à candidature par la création et la gestion d'une annonce par Laurent Bouly.

9. Questions Diverses

- Installation des panneaux Impasses (ils seront mis en place par Jean Jacques Laublanc)
- Présentation du guide responsable de commission pour observations (laurent Bouly)
- Création d'un règlement intérieur pour le minibus (laurent Bouly)
- Mini Bus
 - Madame Lamotte assurera les transports, besoin de trouver des bénévoles pour son remplacement pendant ses congés les 4, 11 et 18 Aout.
 - Les associations de la commune pourront en bénéficier en échange d'une tâche communale.
- Bennes de recyclage : Nous constatons encore aujourd'hui que certaines personnes ne respectent pas les conditions de remise de leurs déchets en fonction de leurs caractéristiques et les jettent à côtés des conteneurs au gré du vent et des animaux errants.
 - La mise en place d'une vidéo surveillance nomade pourra donner lieu à une verbalisation.
- Commission école : nécessité de rencontrer l'enseignante afin de préparer la rentrée scolaire des élèves du cours préparatoire.

Clôture du conseil : 00h15

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Vendredi 4 septembre 2020 à 20h30